



Strasbourg.eu
eurométropole

« Santé, climat, quelles solutions de mobilité pour améliorer la qualité de l'air ? »

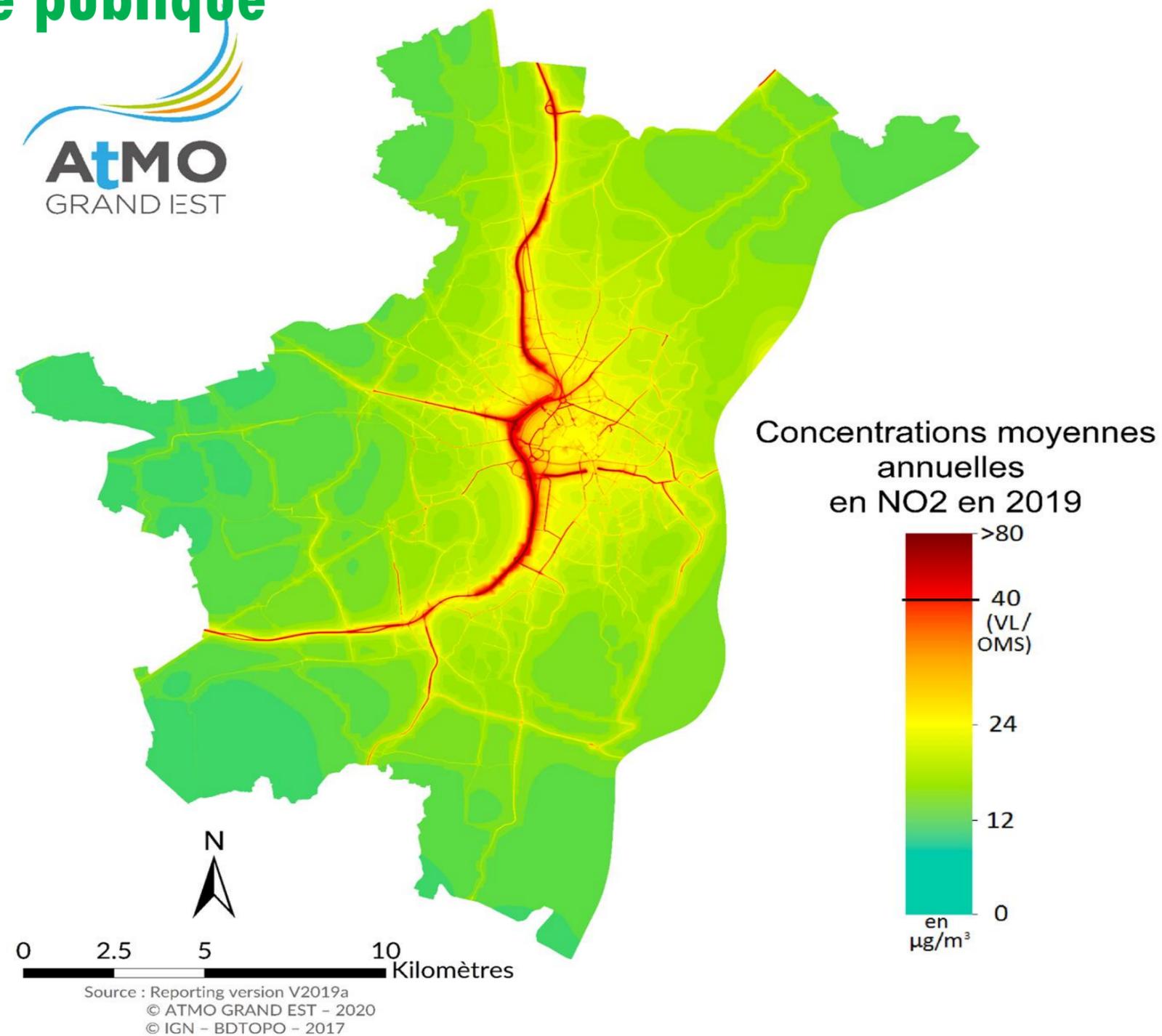
**Mise en œuvre
de la Zone à Faibles Emissions
de l'Eurométropole de Strasbourg**



La qualité de l'air un enjeu de santé publique

500 décès prématurés par an dus à la pollution de l'air

84 % des émissions de dioxyde d'azote du territoire liées à la circulation routière





La ZFE de la Grand-île de Strasbourg pour les véhicules de livraison

- 1er septembre 2018 : interdiction des véhicules Crit'Air 5
- 1er septembre 2019 : interdiction des véhicules Crit'Air 4

NIVEAU D'EXIGENCE

⇒ Peuvent circuler les véhicules équipés des certificats





« La ZFE, c'est quoi, c'est quand et pour qui ? »

C'est une obligation légale, issue de la loi LOM : 11 ZFE devront être en place d'ici fin 2021

Une **Zone à Faibles Emissions** a pour objectif de protéger les populations résidant dans les zones les plus denses et donc les plus polluées, **des risques d'une mauvaise qualité de l'air pour leur santé.**

La logique de la ZFE de l'Eurométropole de Strasbourg

Réserver d'ici 2028 la circulation aux **véhicules les plus propres** en incitant à l'utilisation de moyens de déplacement alternatifs à la voiture individuelle. Une offre large de solutions de mobilité qui sera complétée d'ici 2026



Crit'air 0
> 100 % électrique et hydrogène



Crit'air 1
> véhicules essence, gaz ou hybride rechargeables, depuis le 1^{er} janvier 2011



Crit'air 2
> véhicules essence, hybride m.e.c. entre 2006 et 2010.
> diesel depuis le 1^{er} janvier 2011



Crit'air 3
> véhicules essence, hybride, entre 1997 et 2005.
> diesel entre 2006 et 2010



Crit'air 4
> véhicules diesel, entre 2001 et 2005.



Crit'air 5
> véhicules diesel, entre 1997 et 2000



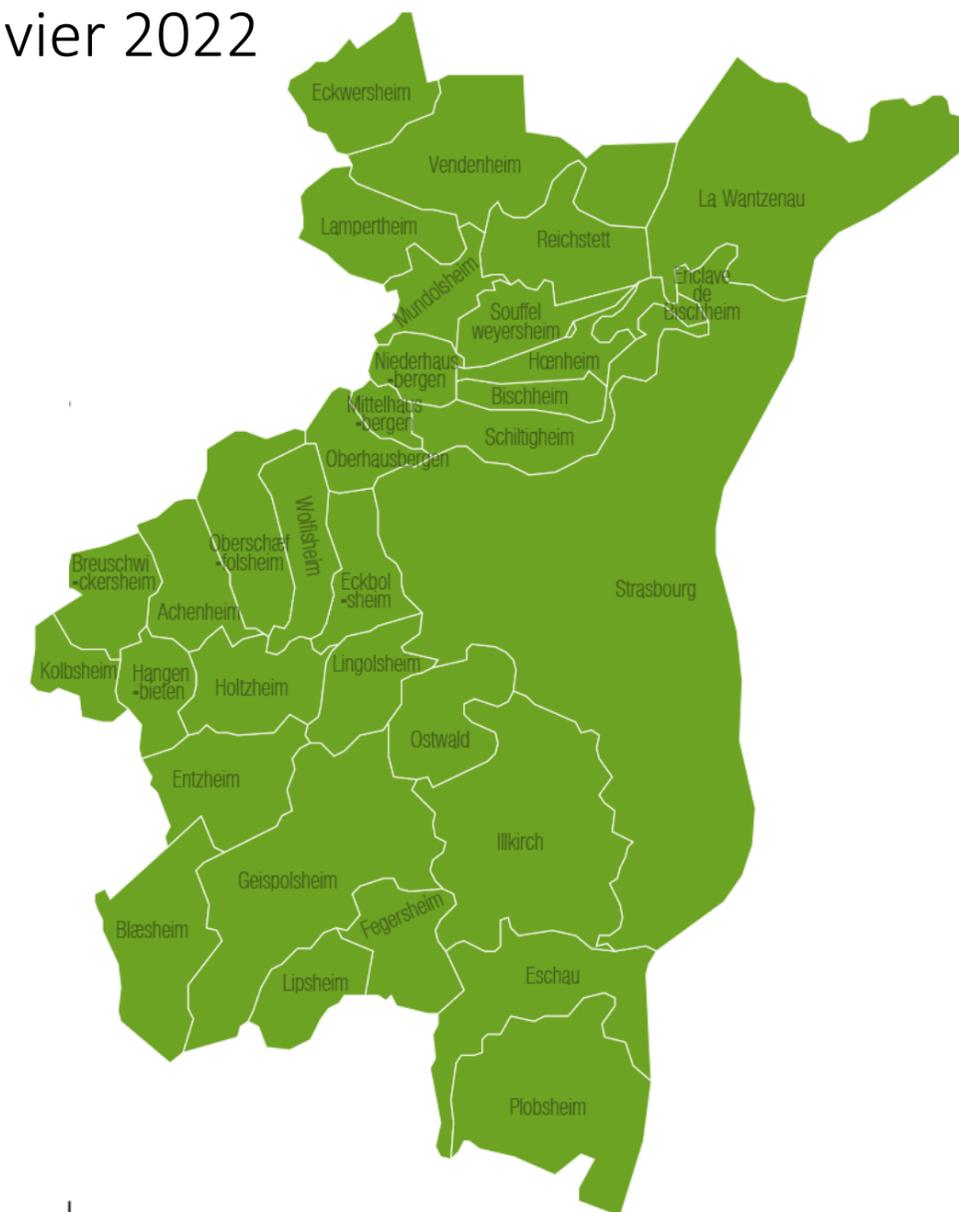
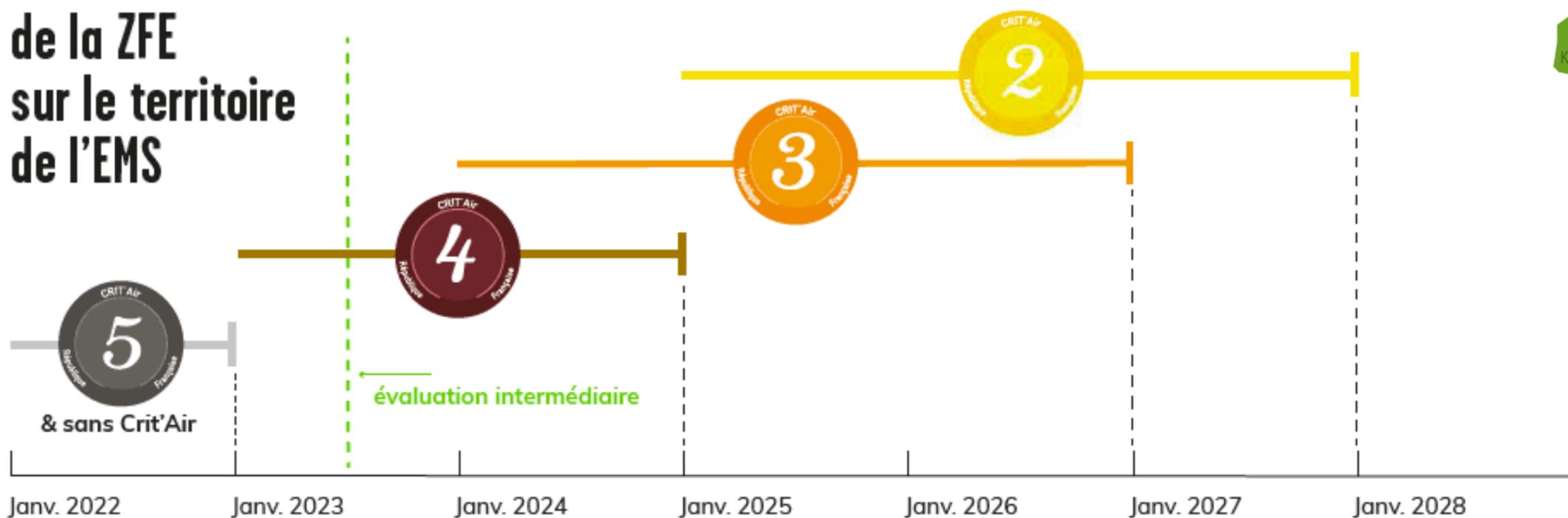
« La ZFE, c'est quoi, c'est quand et pour qui ? »

Un **calendrier unique** sur l'ensemble de l'Eurométropole, à partir du 1er janvier 2022

Pour l'ensemble des types de véhicules.

Une **mise en œuvre progressive** définie comme suit :

Le calendrier de mise en œuvre de la ZFE sur le territoire de l'EMS





Une conférence citoyenne pour les habitants et entreprises du 10 mai au 24 juin

Ce qui est déjà acquis

- **Le déploiement de la ZFE** : elle se fera conformément à la réglementation
- **Son périmètre** : elle s'appliquera en même temps à l'ensemble de l'Eurométropole
- **Le calendrier de sa mise en œuvre** : elle se mettra en place progressivement d'ici 2028

Les objectifs de la Conférence citoyenne



Fournir à la population **tous les éléments d'information, d'expertise et de compréhension utiles**



Construire un vocabulaire commun, une communauté de réflexion et de discussion



Recueillir les craintes, besoins et propositions des citoyen(ne)s



Elaborer ensemble les solutions de mobilités favorisant les déplacements alternatifs à l'automobile individuelle et la qualité de vie



De multiples possibilités pour se faire entendre



- **Des ateliers** thématiques, géographiques, un atelier transfrontalier et d'autres en matinale avec les acteurs économiques



- **Un Débat-Mobile** : des équipes se rendent dans chaque commune de l'Eurométropole pour informer et recueillir l'avis des habitants



- **Un questionnaire en ligne** pour partager son avis, ses inquiétudes, ses propositions



- **Une restitution publique** des résultats de la Conférence citoyenne : un cahier des préconisations

- **Une délibération politique** fin septembre, intégrant les éléments partagés pendant cette Conférence citoyenne en termes de solutions de mobilité et des modalités d'accompagnement



- Un N° Vert du lundi au vendredi : **0 800 100 267** / L'adresse mail : zfe@strasbourg.eu



La consultation du monde économique

- De nombreuses rencontres avec les représentants des différentes filières du monde économique
- Une enquête sur les flottes de véhicules en cours
- Les enjeux identifiés :
 - o Les flottes d'entreprises
 - o Les déplacements des salariés
 - o Les déplacements des fournisseurs et des clients
 - o Le sujet spécifique de la logistique et de la livraison.
- Les éléments de réussite identifiés :
 - o Une offre de véhicules moins polluants disponible sur le marché
 - o Une capacité financière pour renouveler les flottes
 - o Des solutions d'avitaillement plus nombreuses pour les carburants les moins polluants
 - o Des services pour conseiller
 - o Des solutions alternatives : leasing professionnel, réalisation de commandes groupées, flotte de véhicules partagés



Merci à vous